

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Décès :

- De la maman de Didier DESCHAMPS, sélectionneur de l'Equipe de France.
- De Monsieur Jean-Claude GORISSEN, dirigeant au club UCS COSNE et ancien dirigeant au club d'ARQUIAN.

La Présidente et les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances au club ainsi qu'aux familles.

- Courrier de remerciements de Sébastien LEMERCIER suite au décès de son papa.

Invitations :

- Du club du FC Nancy pour son AG le 26 juin. La Présidente s'est excusée.
- Du club de l'US Luzy pour son AG le 1^{er} juillet. La Présidente s'est excusée.
- Du club de l'AS Fourchambault pour son AG le 3 juillet. La Présidente participera.
- Du club de l'US Coulanges pour son AG le 4 juillet. La Présidente participera.
- Du club de l'US Moulins pour son AG le 4 juillet. JF DUCROT représentera le District.
- Du club du FC Château Arleuf pour son AG le 5 juillet. La Présidente s'est excusée.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Instances fédérales :

- 1) Vie Fédérale et Animation Territoriale : mise en place d'une adresse mail permanencepresse@fff.fr qui a vocation à faire remonter tous les incidents graves survenus lors des matchs.
- 2) Direction de l'Engagement : guide pratique Fan zones écoresponsables proposant les bonnes pratiques pour mettre en place de manière responsable des événements de soutien à notre Equipe de France.
- 3) Direction de l'Arbitrage : contenus vidéo avec les Arbitres Assistants de la Coupe du Monde.
- 4) Vie Fédérale et Animation Territoriale : guide du Bénévolat, nouveautés applicables au 1^{er} juillet 2026.
- 5) Direction : outils pédagogiques de la Rentrée du Foot 2026 (livrets pédagogiques, livret parental, podcasts audios à destination des enfants U6-U9) et recensement des besoins.

Institutionnels :

- 1) Ville de Nevers/Cdos 58 : préconisations et mesures préventives en cas de fortes chaleurs.
- 2) SDJES : arrêté préfectoral d'interdiction de la pratique sportive avec prolongation jusqu'au 28 juin 2026.
- 3) CDOS 58 : webinaire « facturation électronique : quels enjeux pour les associations » le 10 juillet.
- 4) CDOS 58 : inclusion des mineurs migrants et insertion des familles.

Divers :

- 1) Club USC Garchizy Franco Portugais : situation au regard des obligations liées au statut de l'arbitrage.